

QUOTIENT FAMILIAL 2024 / 2025

Justificatifs à transmettre
au Service Accueil Citoyens



FOURNIR DES PHOTOCOPIES AFIN QUE LE DOSSIER SOIT COMPLET

<input type="checkbox"/>	JUSTIFICATIF DE DOMICILE RÉCENT (datant de moins de 3 mois) EN CAS D'HEBERGEMENT : <ul style="list-style-type: none">- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'HEBERGEANT- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE L'HEBERGEANT (de moins de trois mois)- PIECE D'IDENTITE DE L'HEBERGEANT
<input type="checkbox"/>	AVIS D'IMPOSITION OU DE NON <u>IMPOSITION</u> 2023 (sur les revenus de l'année 2022) DES RESPONSABLES LEGAUX 1 ET 2.
<input type="checkbox"/>	3 DERNIERS BULLETINS DE SALAIRE DES REPRESENTANTS LEGAUX DU FOYER uniquement en cas de changement de situation, ou si presence de la prime d'activité versée par la CAF
<input type="checkbox"/>	JUSTIFICATIF DES AUTRES REVENUS : France Travail, Sécurité Sociale
<input type="checkbox"/>	ATTESTATION CAF mentionnant les prestations recues ou une attestation sur l'honneur si non allocataire CAF
<input type="checkbox"/>	CERTIFICAT DE SCOLARITÉ POUR LES ENFANTS MAJEURS
<input type="checkbox"/>	EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE : <ul style="list-style-type: none">- LIVRET DE FAMILLE- JUGEMENT DE DIVORCE (uniquement la partie concernant l'autorité parentale, la garde et la pension alimentaire)- PIECE D'IDENTITE DU NOUVEAU CONCUBIN- DECLARATION D'UNE NAISSANCE (ACTE DE NAISSANCE)